



Qui, dans notre paroisse, connaît une situation de précarité?

Dans notre paroisse, l'idée directrice 1 (en quête d'humanité) peut soulever les questions suivantes: Quelles catégories d'individus se trouvent-elles en situation de marginalisation et d'exclusion sociale? Où souhaitons-nous en tant qu'Eglise nous engager à long terme? A l'issue du Dimanche de la Réforme, la paroisse peut dessiner les contours d'un projet, dans lequel elle souhaite s'engager pour l'année à venir.

1. Marche à suivre possible

1.1 Remarque préliminaire

Les études récentes sur la pauvreté parlent d'une augmentation de cette dernière. Les causes de la pauvreté comme ses manifestations sont très diverses. Elle concerne de nombreux groupes de la société et peut aussi apparaître là où on ne la soupçonne pas. Contrairement à la réalité des temps bibliques, dans notre société individualisée d'aujourd'hui, la pauvreté est presque invisible. Une situation de précarité suscite la honte chez les personnes concernées qui préfèrent ne pas en parler. La situation est particulièrement difficile pour les enfants et les jeunes.

La pauvreté est souvent synonyme d'isolement et de spirale de l'endettement. La pauvreté a aussi souvent un impact négatif sur la santé: les personnes ne peuvent se nourrir correctement et renoncent à se rendre chez le médecin ou le dentiste.

Etudes sur la pauvreté, sources:

Claudia Schuwey, Carlo Knöpfel: Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse, Lucerne: Caritas, 2014

Office fédéral de la statistique, Situation économique et sociale de la population, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population.html>

Rapport social 2015, La lutte contre la pauvreté dans le canton de Berne, rapport du Conseil-exécutif <https://www.gr.be.ch/gr/fr/index.html>

1.2 Première étape: réflexion théologique et spirituelle

Une réflexion théologique et spirituelle est à l'origine de tout mouvement de réforme. Un groupe de travail réunissant des personnes intéressées à cette thématique se réunit pour un premier échange. Il peut rassembler des proches de l'Eglise ou des distanciés mais dans tous les cas des personnes convaincues que l'Eglise a une mission sociale et qui sont prêtes à collaborer à une mise en œuvre de la Vision.

Il est judicieux qu'à ce stade déjà, un représentant du corps pastoral, un ou une diacre t un membre du conseil de paroisse soient inclus dans le groupe. En fonction de la composition du groupe, la première séance pourra commencer par un apport spirituel, une méditation ou une prière. L'objectif de cette partie est d'insuffler à la fois force et créativité et de faire le lien avec la tradition réformée (sola gratia) (cf. Guide de travail «Vision Eglise 21», p. 11 http://eglise21.refbejuso.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Umsetzung/INF_VIS_Guide_d_e_travail_171012_f.pdf).

La fiche d'animation 5 «Imaginer des scénarios d'avenir» est un autre élément facilement utilisable. On peut imaginer que deux membres du groupe de travail se saisissent sous une forme anonymisée de l'histoire/de la situation d'une personne, d'un groupe de personnes ou d'une famille concernée par la pauvreté et d'exposer concrètement leur situation. On pourra opposer à cet exposé de situation une autre histoire, celle d'une situation idéale /rêvée à l'horizon 2028 (pour les étapes qui suivent, voir le guide de travail «Vision Eglise 21», p. 15).

Variante:

Pour cette première étape, inviter des personnes des paroisses voisines ou de l'arrondissement ecclésiastique.

1.3 Deuxième étape: Se mettre en lien avec des organisations locales travaillant dans le domaine social

Inviter les organisations locales travaillant dans le domaine social à un échange sur une thématique choisie autour de la précarité matérielle et de la solitude (services sociaux, services d'aide et de soins à domicile, CSP, EMS, «Restos et cartons du cœur», «La main tendue», etc.

Pour assurer un processus de réflexion structuré et porteur de résultat, il est recommandé de s'associer les services d'un modérateur / d'une modératrice externe. Des professionnels des services généraux, de la diaconie ou de l'arrondissement du Jura peuvent également être sollicités (cf. Guide de travail p.10) Au niveau du contenu, le déroulement suivant est imaginable:

- Expliquer la Vision 21 et les objectifs du présent échange
- Les organisations conviées présentent leur travail
- La paroisse présente ses activités/engagements dans le domaine social
- L'une des histoires anonymisées de la première étape est reprise
- Les organisations présentes formulent leur idéal
- La paroisse rend compte de ce qu'elle a élaboré lors de la première rencontre
- Dans la «réalisation» de la Vision, quelles pourraient être les possibilités de collaboration. Comment impliquer le CSP?
- Recenser d'autres possibilités de coopération
- Déterminer la marche à suivre en matière d'échange, de communication, etc.

Pour une telle rencontre, afin qu'elle soit à la fois ouverte aux propositions et fructueuse en termes de résultats concrets, on veillera à une méthodologie adéquate.

Variante:

Cette deuxième étape peut également être organisée sur une base régionale ou avec des paroisses voisines.

Helena Durtschi et Alena Ramseyer